

Zone nodale

- Emprise de la zone nodale
- Zone d'extension de la zone nodale

Éléments fragmentants

- Autoroutes ou LGV
- Autres routes ou voies ferrées principales
- Canaux

Occupation du sol

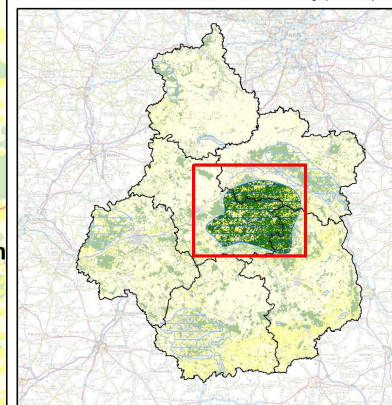
- Milieus boisés / forestiers
- Milieus humides aquatiques (hors de la zone nodale)
- Milieus semi-ouverts / ouverts
- Milieus cultivés
- Espaces fortement artificialisés
- Limites départementales



0 2.5 5 10
Kilomètres



Sources: Corine Land Cover 2006, IGN Scan 1000. Cartographie: Biotope 2009.

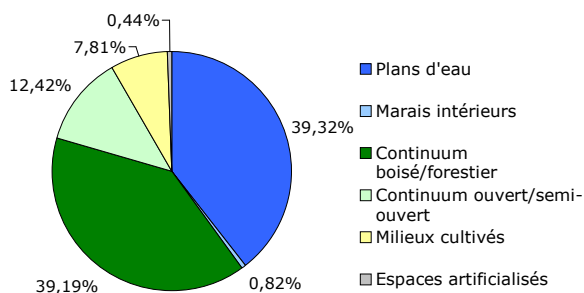


Sologne

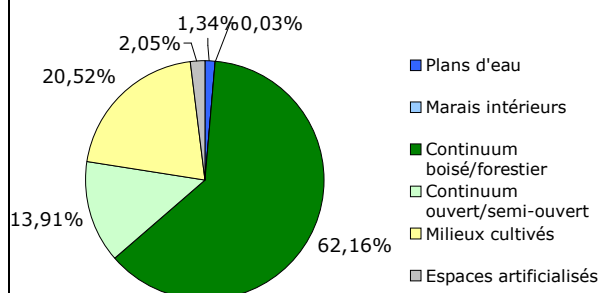
Informations générales

Continuum concerné	Milieux humides / aquatiques
Surface	3 152 km ² , dont zone centrale : 107 km ² et zone d'extension : 3 045 km ²
Nombre de communes concernées	74 dans la zone centrale, 86 avec la zone d'extension
Territoires de projets concernés	6 Pays : Pays du Blésois et des châteaux ; Pays Sologne Val sud ; Pays sancerre Sologne ; Pays Loire Beauce ; Pays de la vallée du Cher et du Romorantin ; Pays de Grande Sologne 1 Communauté d'agglomération : Orléans

Occupation du sol de la zone centrale



Occupation du sol de toute la zone nodale (zone centrale + zone d'extension)



Patrimoine écologique de la zone

Milieux remarquables et emblématiques	Landes sèches et humides, chênaies, forêts alluviales, eaux stagnantes pauvres en éléments nutritifs et végétations associées, rivières et végétations associées, tourbières...
Espèces végétales remarquables et emblématiques connues	31 espèces Liste rouge dont : la Caldésie à feuilles de Parnassie, le Flûteau nageant, la Drosera à feuilles rondes, la Littorelle à une fleur, le Lycopode inondé (source : CBNBP)
Espèces animales remarquables et emblématiques connues	Présence de nombreuses espèces dont plusieurs d'intérêt européen : des amphibiens dont le Triton crêté, des reptiles dont la Cistude d'Europe, des insectes dont le Pique-prune et Grand Capricorne (coléoptères), le Damier de la Succise et le Cuivré des marais (papillons), la Cordulie à corps fin, l'Agrion de Mercure, le Gomphe serpent (des libellules), des mollusques dont <i>Unio Crassus</i> et <i>Vertigo angustior</i> , des mammifères dont la Loutre et le Castor et des chauves-souris, des poissons dont la Bouvière, le Chabot et la Lamproie de Planer, des oiseaux dont le Circaète-Jean-Le-Blanc, les Guifettes moustac et noire, les Hérons pourpré, Bihoreau, l'Aigrette garzette...
Zonage(s) d'inventaire du patrimoine naturel	79 ZNIEFF de type I; 24 ZNIEFF de type II; 1 ZICO
Zonage(s) réglementaire (s) du patrimoine naturel	-
Réseau Natura 2000	1 ZPS (FR2410013: Etangs de Sologne) 1 SIC (FR2402001 : Sologne) 1 ZSC (FR2400556 : Nord-ouest Sologne)

Eco-paysages de la zone nodale

Nombre d'éco-paysages	3 : Val de Loire orléanais ; Sologne ; Sologne viticole
-----------------------	---

Facteurs ayant une influence sur l'état de conservation des milieux naturels de la zone nodale

Réseaux routier et ferré	A71, N20, D765, D922, D926, D944, D948
Proximité des agglomérations	Orléans, Blois, Vierzon et Bourges